



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

F
N

23093284

10 JUL. 2023

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 836 317 271

Nom AISA

(en entier) :

(en abrégé) :

Forme légale : asbl

Adresse complète du siège : rue de Molenbeek 125

1020 Bruxelles

Objet de l'acte : Transfert du siège social. L'assemblée générale réunie ce... a décidé transférer le siège social à l'adresse suivante :

1. changement d'adresse décidé lors de AG 2019

Transfert du siège social. L'assemblée générale réunie le 11 juillet 2020 a décidé transférer le siège social à l'adresse suivante :

rue Josaphat 264
1030 Bruxelles

2. Modification de dénomination:

L'assemblée générale réunie le 04 juillet 2021 a décidé de changer la dénomination de l'association. La nouvelle dénomination est la suivante : AISA devient "L'Angle de la Paix" décidé lors de AG 2020

3. Composition de l'organe d'administration.

L'assemblée générale réunie le 01.09.2018 a acté la fin de mandat des administrateurs suivants:

- FAOUZIA ELASSOUDI

Sébastien Nechelput

• Rezki Assakali

• PHILIPPE LURQUIN

Elle renouvelle le mandat de administrateurs suivants:

FAOUZIA ELASSOUDI

Sébastien Nechelput

• Rezki Assakali

Gestion journalière Conformément aux statuts de l'association, l'organe d'administration a également décidé de déléguer la gestion journalière à :

FAOUZIA ELASSOUDI

Sébastien Nechelput

• Rezki Assakali

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/07/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).